REPUBLIQUE DU BENIN
^^^^^^^^^^^^

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
^^^^^^^^^^^^

DECRET N° 2003-019 DU 04 FEVRIER 2003

Chargeant Monsieur **Sylvain Adékpédjou AKINDES**
Ministre chargé des Relations avec les Institutions,
la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur
de l'intérim de Monsieur **Joseph H. GNONLONFOUN**
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ; et le Décret N°2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du 04 février 2003, Monsieur **Sylvain Adékpédjou AKINDES** Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur **Joseph H. GNONLONFOUN**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 février 2003

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Mathieu KEREKOU

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1